**e n s s i b**

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme Professionnel Supérieur
en Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

RAPPORT DE STAGE

**Le réseau Ritimo, mode de gestion et projet de partenariat avec un centre de
documentation du Sud, le cas du Burkina Faso.**

Présenté par :

Mariam TRAORE

Sous la direction de :

Mme Suzanne HUMBERSET

Responsable du Centre de documentation du CEDIDELP

21 ter rue Voltaire 75011 PARIS

1997 / 1998



**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

DPSSIB

**Diplôme Professionnel Supérieur
en Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

RAPPORT DE STAGE

**Le réseau Ritimo, mode de gestion et projet de partenariat avec un centre de
documentation du Sud, le cas du Burkina Faso.**

Présenté par :

Mariam TRAORE



Sous la direction de :

Mme Suzanne HUMBERSET

Responsable du Centre de documentation du CEDIDELP

21 ter rue Voltaire 75011 PARIS

1998
DPS ST
10

1997/1998

SOMMAIRE

Avant propos.....	2
Remerciements	3
Introduction.....	4
I. LE RESEAU RITIMO	
1 Le réseau	5
1-1 Organisation.....	6
1-2 Activités du réseau.....	6
1-3 Partenariats	8
2 Les trois centres Parisiens.....	
2-1 Le Cedidelp.....	10
2-2 Le CDTM	13
2-3 L'Irfed	16
3 Le financement.....	18
II LES BASES DE DONNEES	
1 Préambule	20
1-1 Historique	20
1-2 Objectifs.....	20
2 Les Thésaurus	21
2-1 Thésaurus thématique.....	21
2-2 Thésaurus géographique.....	22
3 La base de données bibliographiques Ritimo	22
3-1 Le format	22
3-2 Le fonctionnement.....	26
4 La base de données outils	26
4-1 Le format	26
4-2 Le fonctionnement.....	29
5 La base de données activités d'éducation au développement.....	30
6 La base de données DPH	30
III PROJET DE PARTENARIAT	
1 Situation du Burkina Faso	31
2 Domaines à couvrir	32
3 Modalités de l'échange.....	32
IV SEMINAIRE	34
CONCLUSION	37

RESUME

Le réseau Ritimo est une association de centres de documentation sur le Tiers Monde qui existe depuis 1985.

Les trois bases de données qu'il gère contiennent des références pertinentes sur les pays du Sud.

L'une des priorités de ce réseau, est entre autre, la diffusion la plus large possible des informations rassemblées, à travers des projets de coopération et / ou partenariat avec les structures documentaires du Sud comme par exemple la Direction du Patrimoine Culturel au Burkina Faso.

DESCRIPTEURS

RESEAU RITIMO, BASE DE DONNEES, CENTRE DE DOCUMENTATION, PROJET DE PARTENARIAT, ASSOCIATION, GESTION, DIFFUSION.

ABSTRACT

The Ritimo network is an association of documentation centers which concerning the third world.

It has been created in 1985 and manages three databases containing relevant references on the third world.

Among others, one of the priorities of this network is to spread as wide as possible its sources throughout cooperation projects and / or partnership with documentation centers of the south such as the Direction of the patrimony of Burkina Faso.

KEYWORDS

RITIMO NETWORK, DATA BASE, DOCUMENTATION CENTER, PARTNERSHIP, ASSOCIATION, MANAGEMENT, SPREADING.

AVANT PROPOS

Sur recommandation de Monsieur François-Georges Barbier-Wiesser, responsable de la documentation au ministère de la Coopération, nous avons fait notre stage pratique dans les centres de documentation membres du réseau Ritimo à Paris.

Le mardi 2 juin à 9 heures 30 nous sommes chaleureusement accueillie dans les locaux du Cedidelp par Madame Suzanne Humberst, responsable du dit centre. Elle nous présente ses collègues , les différents postes de travail, et le local qui abrite le siège d'autres associations.

Nous entamons joyeusement notre première journée de travail.

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ici mes remerciements à tous ceux dont l'aide et le soutien m'ont été précieux pendant mon stage.

Un très grand merci à madame Suzanne Humberset, responsable du stage, pour l'amitié et la confiance qu'elle m'a témoignée et pour la patience dont elle a fait preuve à mon égard, tout au long de ce stage.

Madame Nathalie Samuel, coordonnatrice des bases de données du réseau Ritimo et l'ensemble du personnel du Cedidelp, dont j'ai pu apprécier les qualités d'accueil, l'engagement sur le terrain, et la disponibilité dont ils ont fait preuve pour répondre à mes questions.

Le personnel du CDTM, qui m'a témoigné chaque jour bienveillance : Madame Odile Albert, la responsable dudit centre pour sa précision, et sa gentillesse à mon égard. Je remercie en particulier Madame Cécile Lacheret, responsable du centre de documentation de l'IRFED, et son personnel pour leur contribution au bon déroulement du stage.

Enfin que mes encadreurs de l'Enssib, Madame Sylvie Chevillotte et monsieur Hassoun, responsables du DPSSIB, qui m'ont accordé à plusieurs reprises une écoute attentive, trouvent ici l'expression de ma sincère et profonde gratitude.

INTRODUCTION

Le choix du thème « Le réseau Ritimo : mode de gestion et projet de partenariat avec un centre de documentation du Sud, le cas du Burkina-Faso », se justifie par la nécessité de mener une réflexion approfondie sur la documentation au Burkina Faso où l'oralité est prépondérante.

Au moment où les sciences de la documentation emboîtent le pas aux nouvelles technologies de l'information, il est urgent de suivre l'évolution.

La spécificité de la documentation dans ce contexte particulier doit être analysée, pour des propositions sur le fonctionnement à venir d'un centre de documentation d'un pays en voie de développement.

Dans une première partie nous présenterons le terrain de stage; en seconde partie nous aborderons l'analyse de la gestion du réseau Ritimo; la troisième partie sera consacrée au projet de partenariat entre le centre de documentation du Burkina Faso et le réseau Ritimo.

I LE RESEAU RITIMO

1 - LE RESEAU

Créé en 1985, par des personnes ayant connu le Tiers Monde (anciens coopérants, syndicalistes, militants associatifs, chercheurs) l'union des associations Ritimo couvre toute la France et compte en 1998 quarante-deux centres de documentation membres et six centres associés.

Trois de ces centres sont basés à Paris (CDTM, CEDIDELP, IRFED)

Les missions du réseau Ritimo définies par la charte commune des centres de documentation Tiers monde se définissent comme suit :

- informer le public le plus large possible sur le mal-développement et ses causes.
- être un lieu d'échanges entre les militants, les associations, les syndicats, les partis politiques, les églises.
- promouvoir et participer à des actions et animations pour que changent les relations Nord Sud.
- être un point de départ pour des animations et des actions faites avec des militants d'autres organisations, des villes, des régions et des pays.

Le réseau Ritimo veut être une référence en documentation des pays du Sud.

Il est très décentralisé. Chaque centre est autonome, de taille très variable, et mène des actions spécifiques dans le cadre de l'éducation au développement, en vue d'atteindre un plus large éventail d'utilisateurs. Mais tous les centres adhérant à Ritimo sont de statut juridique associatif et ouverts au public.

Ritimo, coordonne le fonctionnement du réseau et présente des demandes de subventions auprès des bailleurs tels que la coopération française, l'Union européenne. Il en assure la répartition dans les différents centres selon une grille d'évaluation des activités de chacun.

1-1 Organisation

Le réseau « Ritimo » est organisé de la manière suivante :

Assemblée générale :

L'ensemble des centres Ritimo se réunit deux fois par an en assemblée générale, une fois en province, une fois à Paris. Toutes les décisions importantes du Ritimo sont prises lors de ces assemblées.

Conseil d'administration :

Il est élu par l'assemblée générale et comprend actuellement sept membres. Il se réunit toutes les six semaines. Sa mission est de mettre en application les décisions de l'assemblée générale.

Commissions

Ce sont des groupes de travail constitués par des membres volontaires du réseau afin de résoudre ou traiter d'un sujet particulier.

« Ritimo » compte plusieurs commissions :

- **La commission label** s'occupe de décerner le label Ritimo aux productions des centres jugées intéressantes pour le fond et la forme. Ce label est souvent accompagné d'un financement.
- **La commission achats** possède une certaine enveloppe financière qui lui permet d'acheter des livres avec une réduction auprès des éditeurs grâce à l'achat groupé et de les redistribuer aux centres Ritimo qui en font la demande.
- **La commission base de données** s'occupe de tous les problèmes techniques et administratifs concernant les bases de données du Ritimo.
- **La commission internet** est un appui pour tous les centres qui veulent créer leur site et avoir des informations sur les possibilités de recherche sur internet.

1-2 Activités du réseau

Les activités sont variables d'un centre à l'autre. Certains centres ne font que de la documentation, d'autres font de la documentation et de l'animation.

Documentation

Les trois centres parisiens où nous avons fait notre stage sont surtout axés sur la documentation.

Il est intéressant de noter la complémentarité des trois centres.

Le CDTM (Centre de Documentation Tiers-Monde de Paris) est plus spécialisé sur l'actualité, le Cedidelp (Centre de Documentation Internationale pour le Développement, les Libertés et la Paix) recouvre bien les thèmes des droits des peuples, droits de l'homme, politique de coopération. Quant au centre de documentation de l'IRFED (Institut International de Recherche et de Formation Education et Développement), il est riche d'une documentation ancienne et constamment réactualisée au fil des années, notamment sur les problèmes d'éducation.

La plupart des centres de province réalisent de nombreuses animations soit en milieu scolaire, soit à l'occasion de journées ou semaines organisées par les municipalités ou les comités d'entreprises... Ces centres possèdent le plus souvent du matériel audiovisuel (vidéos, expositions, montages diapo). Aucun des centres parisiens ne fait actuellement d'animation.

Formation

Le réseau Ritimo assure la formation et le suivi de ses différents membres (bénévoles, objecteurs, stagiaires et salariés) tant pour la formation sur les bases de données que pour la formation à l'animation. Chaque année, il propose des modules de formation. Le CDTM en particulier se charge de la formation sur la gestion d'un centre de documentation

La communication entre les centres

Elle se fait régulièrement :

La Navette : Organe de circulation interne entre les centres du réseau donnant de nombreuses informations utiles aux centres (parution d'ouvrages, conférences, nom d'intervenants pour les animations, nouvelles sur les campagnes d'opinion...). Les informations sont fournies par les centres à la coordination du réseau qui les diffuse mensuellement à tous les centres.

Le courrier électronique : est devenu un outil très important de communication entre les centres. C'est ainsi que sont échangées les petites nouvelles, les demandes d'information et les fichiers.

Le personnel du réseau

« Ritimo » emploie deux salariés à plein temps. L'un s'occupe de la coordination du réseau et de l'administration, l'autre des bases de données et de la formation.

1-3 Partenariat : avec d'autres réseaux

Ritimo est membre du CRID (collectif des ONG de développement), de DPH (Dialogue pour le Progrès de l'Humanité).

Ritimo est partenaire du projet Terre d'Avenir mené avec le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) et d'IBISCUS.

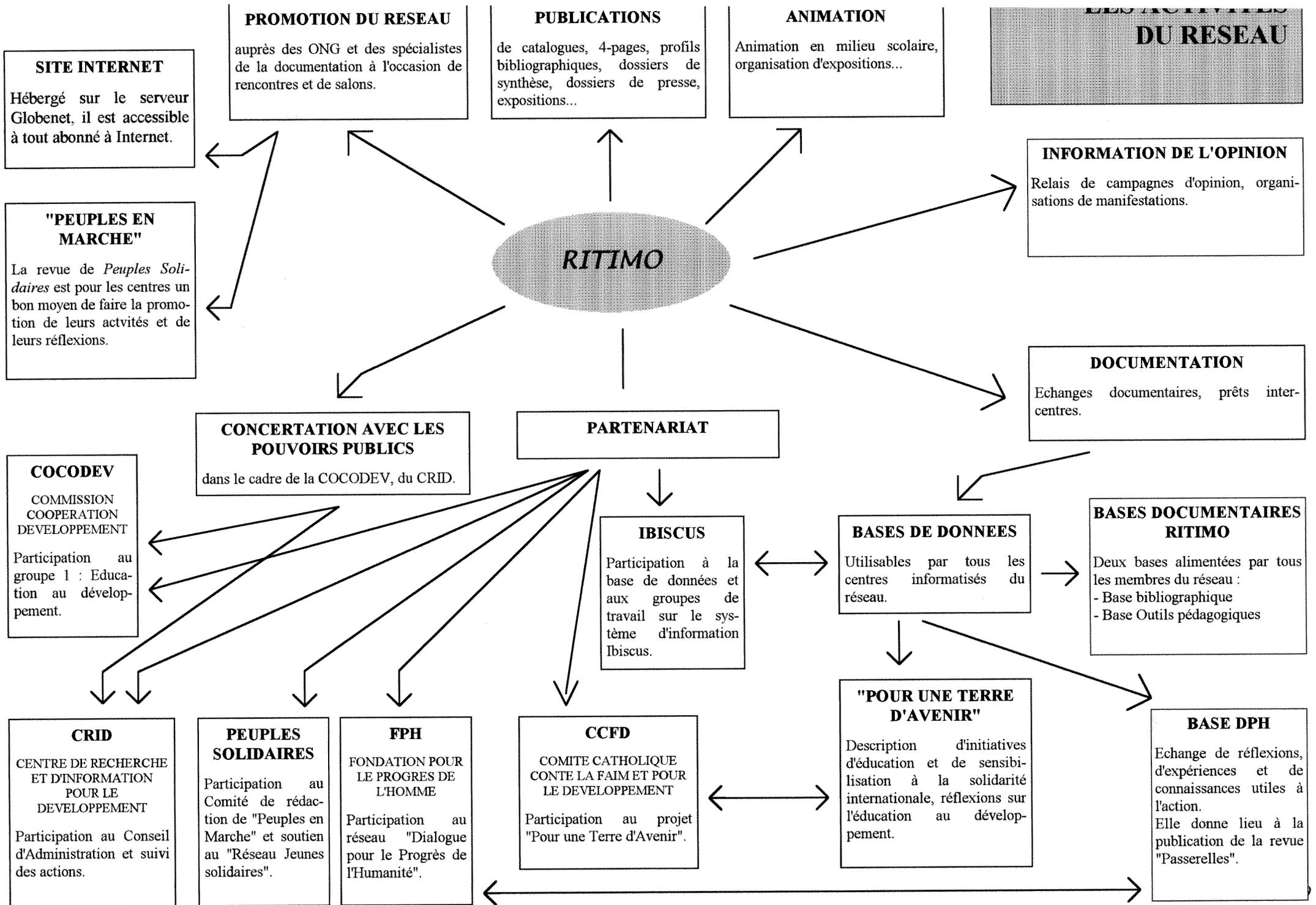
Ritimo est relais des campagnes d'information menées par AGIR ICI, ARTISANS DU MONDE, SURVIVAL...

Nous avons fait notre stage dans les trois centres Ritimo basés à Paris, ce sont :

le CEDIDELP

le CDTM

l'IRFED



2 - LES TROIS CENTRES PARISIENS

2-1 Le CEDIDELP

Historique et évolution

Situé 21 ter rue Voltaire dans le 11^{ème} arrondissement, les locaux du Ceditelp sont au premier étage de l'immeuble CICIP sur 80 mètres carrés.

Le Centre de documentation internationale pour le développement, les libertés et la paix, le « CEDIDELP » a été mis en place en 1981. Il est régi par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Son objectif premier était de servir de centre de documentation aux associations du CICIP (Centre International de Culture Populaire), maison abritant une quarantaine d'associations de solidarité internationale.

A l'origine de sa création plusieurs héritages :

- le fonds documentaire du Centre d'études anti-impérialistes, Cedetim
- les archives de Politique Hebdo
- une partie du fonds du centre de documentation Acodev (créé par le CCFD et la Cimade)

Missions

Le Ceditelp a une double mission :

- Il doit répondre aux besoins documentaires du public en mettant à sa disposition une documentation pointue sur le Tiers Monde dont les thèmes privilégiés sont : droit des peuples, droit de l'homme, solidarité internationale, aide au développement, environnement et habitat, coopération. L'une des préoccupations essentielles du Ceditelp est la prise de conscience par le public français d'une coopération équilibrée entre le Nord et le Sud.
- Il joue un rôle éducatif lié à une nouvelle conception du développement, le développement durable, en fournissant les documents nécessaires.

Ressources humaines

Concernant le personnel, nous notons des profils professionnels très variés.

Le service est assuré, par :

- * une géographe qui coordonne toutes les activités du centre,
- * une juriste,
- * une secrétaire employée à mi-temps.

Le centre privilégie la capacité à traiter des études de fond et la polyvalence des employés, tout en accordant toute son importance à la professionnalisation documentaire.

Le centre de documentation fonctionne de manière autonome, et s'il recherche de l'information, c'est souvent auprès des producteurs, et non auprès d'autres bibliothèques.

Ressources matérielles

Le centre est équipé de deux micro ordinateurs compatibles PC.

Un ordinateur est utilisé pour la gestion de la base de données bibliographiques.

Une photocopieuse commune à l'ensemble des associations du CICP, deux imprimantes, un minitel, un modem.

Ressources documentaires

Le fonds documentaire

Le centre possède un fonds documentaire d'environ 4 600 ouvrages, relatifs au Tiers Monde dans les régions d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie concernant les thèmes cités précédemment.

Il acquiert régulièrement par échange avec le Bibliotin ou don plus de 230 périodiques édités par des centres de recherches internationaux et par des organisations de différents pays.

Il s'est constitué un important fonds documentaire de dossiers par thème et par pays.

Les bases de données

Le Cedidelp possède plusieurs bases de données accessibles au public

- la base de données bibliographiques du Ritimo

- la base de données outils pédagogiques (vidéos, montages diapos, expositions...) du Ritimo

- la base de données éducation au développement (Ritimo)

- la base de données DPH (Réseau International Dialogues pour le Progrès de l'Humanité).

Les trois premières bases de données fonctionnent sur les logiciels Texto et Isis, la quatrième sur le logiciel Isis uniquement version DPH.

Les produits documentaires

Malgré le peu de moyens humains et financiers dont il dispose, le Ceditelp produit :

- *le Bibliotin* le bulletin bibliographique du Ceditelp diffusé chaque semestre. Il est tiré à 600 exemplaires, et comporte environ quatre cents références bibliographiques. Il est fait pour les adhérents, le public et les échanges avec des revues.
- *des profils bibliographiques* (collection Ritimo), produits à la demande. On peut citer le dernier paru concernant la solidarité internationale et la coopération.
- *Passerelles*, revue co-éditée par les trois centres parisiens du Ritimo et DPH.

2-2 Le CDTM

Historique et évolution

Né en 1980, en complément de la « boutique Artisans du Monde », créée en 1974 par un groupe de Tiers Mondistes dont l'abbé Pierre, le Centre de Documentation Tiers Monde de Paris du 20 rue Rochechouart, dans le 9ème arrondissement, est l'un des membres fondateurs du réseau Ritimo.

Il occupe un local de 80 m² au premier étage.

Le fonds documentaire du CDTM est constitué autour des pays du Tiers Monde (Afrique, Asie, Amérique latine).

Missions

La première mission du centre est d'informer le public sur le mal-développement et ses causes.

Ses principales tâches sont :

- l'accueil du public
- l'alimentation de la base de données
- la participation au comité de pilotage de la base de données
- le parrainage de nouveaux centres alimentant la base de données
- la production documentaire : dossiers de presse sur des thèmes ou des pays,
- les formations de stagiaires surtout ceux en provenance des pays du Sud : Tchad, Sénégal, Vietnam, Sao Tomé et Príncipe ...

Ressources humaines

Le service est assuré par quatre personnes :

- une documentaliste salariée à mi-temps, responsable du centre et de la formation des stagiaires. Elle est chargée des contacts avec les partenaires, de la gestion des problèmes administratifs du centre.
- un documentaliste, employé à $\frac{3}{4}$ de temps qui s'occupe de la gestion quotidienne du centre. Il est chargé entre autres de l'accueil du public, de l'enregistrement des ouvrages, du bulletinage des périodiques, de l'analyse des documents.

- une bénévole qui gère les problèmes informatiques et le site internet du centre.
- une bénévole pour le découpage de la presse.

Ressources matérielles

Les ressources matérielles du centre se composent comme suit :

une photocopieuse, un fax, un minitel, quatre ordinateurs compatibles PC (trois pentium, plus un ordinateur 486) avec lecteur cd-rom, installé en réseau et permettant des sauvegardes par streamer, un modem avec le logiciel de messagerie Eudora, deux imprimantes laser, un scanner et un logiciel de reconnaissance de caractères et un d'images, un logiciel de comptabilité Saari, plus deux logiciels documentaires (Texto et Isis).

Ressources documentaires

Le fonds

Le centre possède en juillet 1998 un fonds de :

- 1 700 ouvrages
- 180 collections de périodiques vivants
- 325 dossiers documentaires classés par pays ou par thèmes
- 550 rapports ou comptes rendus de congrès.

Le CDTM reçoit les quotidiens : Le Monde, Libération, La Croix, Le Figaro Economique.

Il travaille en particulier sur les thèmes suivants :

le commerce équitable

le développement économique et social

les droits de l'homme

la participation populaire et les initiatives locales

les organisations non gouvernementales

les relations Nord Sud

la coopération et la solidarité internationale.

Sur tous ces thèmes, il privilégie l'actualité.

Les bases de données

Ce sont les mêmes que celles du Cedidelp et de l'Irfed

Les produits documentaires

- Les dossiers de presse
- Une revue de presse intitulée « Observer la coopération française »
- Des profils bibliographiques
- Passerelles

Le public

Ouvert cinq jours par semaine de 11 à 19 heures, le CDTM s'adresse à tout public. Ses usagers sont surtout des étudiants, enseignants, journalistes, membres d'ONG, migrants et divers. Il accueille environ mille visites par an et répond aux demandes téléphoniques par fax, courrier électronique.

Les tarifs

Un minimum de 15 francs est demandé pour une simple interrogation de la base.

La carte de consultation au prix de 50 francs (30 francs pour les étudiants) donne droit à cinq consultations dans l'un des trois centres parisiens du Ritimo, ainsi que l'interrogation sur les bases de données du centre.

La carte de prêt coûte 150 francs et est valable pour toute l'année. Elle permet de consulter et d'emprunter des documents pendant un mois. Il est à signaler qu'une caution de deux cents francs par document emprunté est demandée. Cette carte est aussi diffusée au Cedidelp et elle permet d'aller gratuitement dans les trois centres parisiens.

2-3 L'IRFED

Historique

Créé en 1958 par le Père Louis Joseph Lebret, le centre de documentation de l'Institut International de Recherche et de Formation Education et Développement (IRFED) est situé au 49 rue de la Glacière dans le 13ème arrondissement de Paris. Il occupe une superficie de 53 m² plus un grand local en sous sol.

Il a été l'un des premiers centres de documentation français consacré à l'information sur les pays du Sud.

Missions

Constitué depuis 1971 de trois entités associatives (Education-Culture-Développement, Education et Développement Interculturels, Irfed International) le groupe Irfed mène des activités de recherche, de formation, d'intervention en Europe et dans les pays du Sud, en particulier dans les domaines de l'éducation, des migrations, de la lutte contre la précarité, du développement rural.

A la croisée, le centre de documentation offre une documentation couvrant toutes les disciplines économiques et sociales relatives au développement.

Ressources humaines

Le centre de documentation est animé par :

- une documentaliste salariée à mi-temps
- deux bénévoles dont une à plein temps qui est la responsable du dit centre.

Ressources matérielles

Le centre est équipé de :

un ordinateur P.C qui contient les bases de données, une imprimante laser, une photocopieuse et une machine à relier.

Il a accès au courrier électronique par l'une des associations du groupe.

Ressources documentaires

Le fonds

Constitué d'ouvrages, études, rapports de missions, publications d'O.N.G, « publiés et non publiés » ainsi que de périodiques de tous niveaux, le fonds représente en outre les archives de l'une des principales associations engagées dans la lutte contre le sous-développement depuis les années 1960.

De 1958 à 1988, il a été géré par fichiers manuels : auteurs, géographique, matières selon un plan de classement propre à l'Irfed.

A partir de 1988, la gestion a été informatisée, le centre étant devenu membre du réseau Ritimo et participant à sa base de données.

En 1998, le fonds comporte environ :

- 13 800 ouvrages
- 118 titres de revues
- 400 dossiers par thèmes et par pays.

Les produits documentaires

-*Le bulletin bibliographique* produit quatre fois par an permet des échanges avec d'autres revues.

-*Des profils bibliographiques* (collection Ritimo) sur des thèmes tels que la participation populaire, l'éducation dans les pays du Sud, etc.

-*Passerelles*, revue co-éditée par les trois centres parisiens.

Les bases de données

Ce sont les mêmes dans les trois centres parisiens.

Public

L'IRFED est annuellement visité par environ trois cents personnes. La majorité sont des étudiants de tous niveaux, des chercheurs, 5% sont des membres d'ONG et 5% préparent des projets personnels (liés à la recherche d'un emploi, à la préparation d'un projet impliquant un pays du Sud).

Le centre est ouvert au public deux fois par semaine : les mardi et jeudi de 14 heures 30 à 18 heures.

Les consultations se font uniquement sur place. La carte de consultation vaut 50 francs (30 francs pour les étudiants) et est valable pour cinq consultations, elle est valable dans les deux autres centres parisiens.

3 - Le financement

Les trois centres sont financés par :

- ◇ la Coopération française à travers l'Union des associations Ritimo,
- ◇ des conventions et des commandes de travaux, par exemple :
 - * la F.P.H (Fondation pour le progrès de l'homme) pour la réalisation des fiches D.P.H
 - * le ministère de l'Environnement
 - * d'autres associations telles le CRID, le Centre Français de Coopération Internationale.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elu par l'Assemblée générale, il comprend actuellement sept membres. Il se réunit toutes les six semaines. Sa mission est de mettre en application les décisions de l'Assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du Ritimo se réunit deux fois par an, une fois en province, une fois à Paris. Toutes les décisions importantes sont prises lors de ces assemblées.

OUTILS DOCUMENTAIRES

Communs à l'ensemble des centres du réseau :
Thésaurus thématique, thésaurus géographique, règles d'écriture, catalogue des périodiques.

RITIMO

GLOBENET

Les centres Ritimo qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accès complet à Internet, dans le cadre d'un abonnement souscrit par le réseau Ritimo.

COURRIER ELECTRONIQUE

Moyen d'échange très utiles, notamment pour les demandes d'information et diffusion des petites nouvelles.

LA NAVETTE

Publication interne mensuelle. Chaque centre propose aux autres ses tuyaux d'animation et ses conseils documentaires.

FORMATIONS

Le réseau assure la formation et le suivi de ses membres (technique documentaire, mise-en-page, comptabilité, ...)

COMMISSIONS

Groupes de travail constitués par des membres volontaires du réseau. Chaque commission traite d'un sujet particulier

LABELS

Décerne le label Ritimo à certaines productions des centres du réseau. Ce label est accompagné d'un financement.

ACHATS

Procède à des achats groupés de documents, et les redistribue aux centres Ritimo qui

INTERNET

Base d'appui et de conseil pour les centres Ritimo intéressés par Internet.

BASES DE DONNEES

S'occupe des problèmes administratifs et techniques concernant les bases de

II LES BASES DE DONNEES

1- PREAMBULE

1-1 Historique

La première base de données bibliographiques a démarré en 1988, après une étude de faisabilité d'une année.

Le logiciel documentaire retenu, dans un premier temps, fut Texto car il permettait une compatibilité avec le logiciel du centre de documentation du ministère de la Coopération et celui du réseau Ibiscus. Au démarrage, sept centres Ritimo ont participé à cette informatisation. Progressivement, d'autres centres se sont ajoutés, d'abord avec l'utilisation du logiciel Texto, puis avec l'utilisation du logiciel Isis. Actuellement, en 1998, 22 centres participent à l'alimentation de la base de données bibliographiques (9 sur Texto et 12 sur Isis) et dépouillent environ 400 revues dont plus de 15% viennent des pays du Sud.

Une autre base de données a démarré en 1996 concernant les outils pédagogiques (expositions, montages de diapositifs, vidéos, jeux) possédés par les centres Ritimo.

Une troisième base de données est en cours de constitution concernant les activités d'éducation au développement et de sensibilisation menées en France par les associations françaises.

1-2 Objectifs

Outre la volonté de mettre à la disposition du public une information spécifique et pertinente, principalement en provenance des O.N.G., les objectifs poursuivis par le réseau sont d'alléger le travail de mise en forme de l'information, de démultiplier le volume documentaire de chaque centre ainsi que de mettre au point une discipline de travail en commun.

2 - LES THESAURUS

Pour permettre une indexation uniforme entre les centres de documentation membres du réseau, Ritimo a mis au point deux thésaurus : un thématique et un géographique. Ce sont les outils communs indispensables pour l'indexation et le travail en réseau. Ils sont remis à jour tous les deux ans et sont rédigés uniquement en français. Ils sont hiérarchisés.

2-1-Le thésaurus thématique

Il est composé de descripteurs (mots clés) intégrés dans une arborescence organisée autour de quinze champs sémantiques. Ces champs sont le reflet des thèmes développés par le réseau Ritimo :

AGRICULTURE
CULTURE
DEVELOPPEMENT
ECONOMIE,
IDEOLOGIE
ENVIRONNEMENT
INFORMATION
PAIX
POLITIQUE
RELATIONS INTERNATIONALES
RELIGION
SANTE
SCIENCES
SOCIETE

A l'intérieur de chaque champ sémantique on trouve une liste hiérarchisée de descripteurs (du plus général au plus spécifique). Les capitales TG sont employées pour les termes génériques niveau supérieur et TS pour les termes spécifiques niveau inférieur. En complément de ce thésaurus thématique, il existe les listes suivantes :

- Une liste alphabétique des mots outils
- Une liste des organisations internationales

- Une liste des produits agricoles et alimentaires
- Une liste des peuples sans Etat

2-2 Le thesaurus géographique

Il est classé par continents, grands ensembles géopolitique, et par pays.

3 LA BASE DE DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES RITIMO

3-1 Format documentaire

Avant toute chose, il a fallu définir un format documentaire et des règles d'écriture. Celui-ci a un peu évolué depuis l'origine en fonction des remarques et des besoins qui se sont précisés.

Actuellement, ce format est découpé en quatre zones et chaque zone en plusieurs champs. Chaque champ contient une information homogène.

Voici ce format documentaire et les règles d'écriture qui sont associées.

Le séparateur d'article est le point virgule espace pour les centres qui travaillent sur Texto, et le ALT + P pour les centres qui travaillent sur Isis.

La zone de gestion

NOT (n° de notice)

Ce champ est automatiquement rempli par le logiciel (Texto). Un numéro est attribué à chaque notice de manière chronologique.

BOR (Bordereau) Ce champ est obligatoire.

Un numéro qui correspond à la date de saisie sous forme AAAA/MM/JJ

PRD (Producteur) Ce champ est obligatoire

Il correspond au centre qui fait l'analyse et la saisie de la notice.

DEST (Destinataire)

On remplit ce champ si la notice est destinée à un partenaire tel que Ibiscus

La zone de description

DT (Type de document). Ce champ est obligatoire.

O = ouvrages (monographies)

OA = chapitre extrait d'un ouvrage

A = article, publication, périodique, dossier dans une publication

AA = article d'actualité à durée limitée (six mois dans la base de données)

AL = article critique d'ouvrage

C = conférences, colloque, congrès, interventions

CA = chapitre extrait d'un compte rendu de congrès de colloque

T = thèse, travaux universitaire

R = rapport de mission

K = carte

E = littérature grise

H = flash d'information

PER (Péremption) Ce champ est obligatoire pour les périodiques.

Il permet d'indiquer la date limite de pertinence des informations contenues dans un article de périodique. On indique seulement l'année.

AM (Auteur moral)

Les périodiques ne sont pas concernés par ce champ.

AU (Auteur physique)

Sont indiqués dans ce champ le ou le(s) auteur(s) du document. S'il y a plus de trois auteurs, la publication est considérée comme anonyme, et on ne mentionne aucun auteur.

On écrit d'abord le nom en majuscules puis, séparé par une virgule et un espace, le prénom en lettres minuscules. Si le prénom n'est pas connu on le remplace par ...

Si le document est réalisé sous la direction d'une personne on l'indique entre parenthèses (sous la dir. de)

OT (Titre original) Ce champ est obligatoire et il est indiqué dans la langue dans laquelle il apparaît sur la page de titre. Le titre est séparé du sous titre par deux points. Les sous titres successifs étant séparés par deux points. Si le titre est bilingue on indique les deux titres dans l'ordre où ils figurent sur le document en les séparant par le séparateur d'articles.

TI (Titre traduit)

Dans ce champ, le titre original, s'il est dans une langue étrangère, est traduit en français.

COL (Collection)

Ce champ est valable surtout pour les ouvrages.

LPU (Lieu de publication) Ce champ est obligatoire, sauf pour les périodiques.

Le lieu de publication est mentionné tel qu'il figure sur la page de titre ou à défaut sur les autres parties liminaires. La ville d'édition est indiquée en majuscules. Il peut y avoir plusieurs lieux de publication séparés par le séparateur d'articles.

S'il n'y en a pas on indique S.L.

EDI (Editeur) Ce champ est obligatoire, sauf pour les périodiques.

Le nom de l'éditeur est mentionné en majuscules. A défaut du nom de l'éditeur on indique le nom du diffuseur. S'il n'y a ni l'un ni l'autre, on met S.N.

JT (Titre du périodique)

Il est indiqué en majuscules en toutes lettres tel qu'il apparaît sur la page de titre. S'il est bilingue, on inscrit les deux titres séparés par le séparateur d'articles.

DP (Date de publication) Ce champ est obligatoire.

La date est mentionnée sous la forme AAAA/MM/JJ

Si la date n'est pas connue ou mentionnée, on indique : S.D.

VOL (Volume)

Seuls sont utilisés les chiffres arabes.

NUM (Numéro) Ce champ est obligatoire pour les périodiques.

Si un article s'étend sur plusieurs numéros on les indique séparés par le séparateur d'articles.

NBR (Nombre de pages) Ce champ est obligatoire.

Pour les ouvrages on compte jusqu'à la dernière page.

Pour les articles de périodiques, on compte depuis la première page jusqu'à la dernière page de l'article.

Un document non paginé, on met N.P.

Les chiffres romains sont conservés.

LA (Langue) Ce champ est obligatoire.

La langue originale du document est indiquée selon le code suivant :

FRE (français) , **ENG** (anglais), **SPA** (espagnol), **ITA** (italien)

Les autres langues sont indiquées en entier.

NOTES Ce champ est saisi en texte libre et sert à indiquer les tableaux, les cartes, les bibliographies, entretiens, etc.

ISBN/ISSN

A remplir tel que les numéros apparaissent sur les documents.

La zone d'accès au document

COT (Cote)

Elle comporte les deux, trois ou quatre premières lettres du sigle du centre de documentation séparées par un espace de la cote proprement dite.

La zone d'analyse

GEO (Descripteur(s) géographique(s)) Ce champ est obligatoire.

Dans ce champ est indiqué le lieu, pays ou ensemble géographique concerné par le document selon le thesaurus géographique du Ritimo.

LOC (Localisation)

Ce champ sert à donner une information supplémentaire. Il peut s'agir d'un fleuve, d'une ville...

CHA (chapitre) Ce champ est obligatoire.

Il ne porte que sur un seul terme. Seuls sont utilisés les champs sémantiques du thesaurus thématique du Ritimo. Il sert à indiquer le thème principal du document.

DE (Descripteurs thématiques) Ce champ est obligatoire.

C'est le champ d'indexation du document qui permet de le retrouver à l'interrogation . Dans ce champ sont utilisés uniquement les descripteurs du thesaurus Ritimo et on doit veiller à leur pertinence.

CDE (Candidat descripteur)

On peut proposer d'ajouter des descripteurs à ceux du thesaurus si on considère qu'ils sont pertinents.

RES (Résumé)

Ce champ est saisi en texte libre. Le résumé doit refléter le contenu du document, être très pertinent. Il est un complément très important à l'indexation.

Il n'est pas obligatoire pour les articles ayant une péremption de six mois.

INFO (Information)

C'est le champ de dialogue avec le centre correcteur et/ou la «cellule centrale» pour la fusion.

3-2 Fonctionnement

La base de données bibliographiques est alimentée par la plupart des membres du réseau. Le rythme de travail de chaque centre est mensuel. Chaque centre fait le travail d'indexation dont il est responsable (après décision collective de partage du travail). A la fin de chaque mois, il clôt son fichier et commence un travail de contrôle : vérification du remplissage des champs, cohérence de l'indexation, clarté des résumés.

Le fichier du mois est alors mis sur papier et envoyé à un autre centre (parrain ou correcteur) pour correction. Puis le fichier est envoyé par courrier électronique, à défaut sur disquette, à la cellule centrale qui, tous les deux mois, fusionne tous les fichiers mensuels reçus. C'est cette fusion mensuelle qui alimente la base de chaque centre.

4 - LA BASE DE DONNEES OUTILS

Elle fonctionne sur le logiciel Isis et aussi sur le logiciel Texto.

4-1 Le format documentaire

Chaque notice respecte un format documentaire découpé en zones.

Un fascicule des règles d'écriture a été réalisé et il contient trois zones.

- ◆ La zone de gestion (gestion interne de la base de données)
- ◆ la zone de description (identification du document)
- ◆ la zone d'analyse (identifiant le contenu du document)

La zone de gestion est la même que celle de la base de données bibliographiques.

La zone de description

DT (type de document) : Ce champ est obligatoire.

On indique les différents types de documents.

Audio= *document audio (CD, K7, bande audio)*

Cd-rom

Dias = *montage diapositive*

Doc = *ouvrage documentaire*

Expo = *dossier pédagogique*

Fic = *ouvrage de fiction (roman, conte, poème)*

Jeu = *jeu pédagogique*

Mal = *mallette pédagogique*

Rev = *article, publication périodique*

Vid = *document vidéo (K 7 vidéo, CDV)*

Le dossier pédagogique est conçu pour apporter une aide pédagogique, sous forme de fiches de préparations, de pistes de travail, d'ateliers, de jeux sur un thème.

La mallette pédagogique contient plusieurs types de support, mais ils traitent du même thème.

Pour les montages diapositives, vidéos, documents audio, expositions, on doit remplir les champs suivants :

REAL (réalisateur)

On indique dans ce champ le (s) réalisateurs « personne physique »

On inscrit d'abord le nom en lettre majuscules puis, séparé par une virgule et un espace, le prénom en lettres minuscules.

Le séparateur d'articles est le point virgule espace pour Texto et ALP + P sous ISIS.

PAYS DU REAL (Pays du réalisateur)

Il est indiqué en toutes lettres.

DATE DE REAL (Date de réalisation)

La date de réalisation est indiquée sous la forme :AAAA/MM/JJ

DIFF (Diffuseur)

Lorsqu'il y a plusieurs diffuseurs on utilise le séparateur d'articles.

PROD (Producteur)

Le nom du producteur est indiqué en majuscules.

PAYS DE PROD (Pays de production) : Ce champ est obligatoire. Il est indiqué en toutes lettres en majuscules.

MONTAGES DIAPOSITIVES

DUR (Durée) : Ce champ est obligatoire pour les documents audiovisuels, et les vidéos. Cette durée est à préciser en minutes sous la forme mn. (ne pas oublier le point après « mn »)

COUL (couleur) : Obligatoire (sauf pour les documents audio)

On répond par oui ou non.

QUALITE TECH (Qualité technique) : Les explications sont libres et peuvent être données en majuscules ou minuscules.

NOMBRES DE DIAPOS : Ce champ est obligatoire

SUPPORT SONORE

On indique le type de support sonore, parmi :

CD, DISQUE VINYLE, CASSETTE AUDIO, BANDE AUDIO, AUTRES (à détailler).

VIDEOS : Ce champ est obligatoire

Il faut préciser entre VHS et CDV

SUPPORT : Ce champ est obligatoire

TYPE

On précise en toutes lettres les versions proposées : PAL, SECAM, PAL/SECAM.

SOUS TITRAGE

On indique la langue du sous titrage. Lorsqu'il n'y a pas de sous titrage on ne met rien.

GENRE : Ce champ est obligatoire

On précise en toutes lettres : FICTION ou DOCUMENTAIRE ou ANIMATION ou DOCU-FICTION.

EXPOSITIONS

NOMBRES DE PANNEAUX : Ce champ, est obligatoire. Le nombre de panneaux est précisé, sous la forme 5,- 4, -7

TAILLE DES PANNEAUX

Elle est indiquée en centimètres.

MATERIAU: Ce champ est obligatoire

On donne le détail du matériel utilisé.

POIDS TOTAL: Ce champ est obligatoire.

DOSSIERS PEDAGOGIQUES

SUPPORT :

Dans ce champ on précise les types de support qui composent le dossier :

-fiches

-livrets

-transparents

-autres

MALLETTES: Ce champ est obligatoire et on indique les types de support qui composent la mallette avec leur quantité :

dossier, documentaire, fiction, livret, article, transparent, maquette, document audio, disque, vidéo, montage diapos, jeu, expo, cd-rom, disquette, autre.

MEMOIRE : jeu de reconnaissance visuelle de cartes qui vont ensemble

MAQUETTE : Jeu à assembler, à coller.

EVEIL : Il s'agit de la sensibilisation à des problèmes par des animations.

La zone d'analyse

Les champs sont les mêmes que celui de la base bibliographique.

Les différents champs sont à saisir entre crochets sous le logiciel Isis, à l'exception du champ Résumé et du champ Notes.

4-2 Le fonctionnement

Un partage du travail comme pour la base de données bibliographiques a été mis en place. Un bordereau spécifique a été établi par une commission qui indique notamment

- le public visé, défini selon les catégories (cycles 1, 2 ou 3, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, collège, lycée, enseignant, tout public),
- le support,
- le type de document.

Cette base est également coordonnée par la même personne que celle des données bibliographiques.

5. La base de données activités d'éducation au développement

Elle est en cours de constitution. Elle comprend actuellement 120 fiches qui ont fait l'objet de publication sur des thèmes tels que 'la sécurité alimentaire'.

Cette base n'est pas interrogeable dans les centres.

6. La base de données « Dialogues pour le Progrès de l'Humanité (DPH) »

La base de données Dialogue pour le Progrès de l'Humanité (DPH) est animée par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH). Elle a été créée par la FPH et par Ritimo.

La FPH est une fondation à but non lucratif de droit suisse créée en 1982 qui fonctionne grâce au revenu du patrimoine de Charles Léopold Mayer (1881-1971).

La base de données contient des fiches d'expériences. Une grande importance est donnée au résumé. Le but est de permettre l'échange d'informations concernant des expériences en matière de développement, d'insertion, de lutte contre l'exclusion, de développement durable. L'objectif est la capitalisation des expériences diverses à travers le monde, tant dans les pays du Sud que ceux du Nord.

Cette base est réalisée sous le logiciel cd-isis. Le choix de ce logiciel tient à la relative facilité de le diffuser dans de nombreux pays (distribué gratuitement par l'Unesco) avec une conversion par la FPH

Les trois centres parisiens réalisent avec d'autres partenaires de la FPH, la revue « Passerelles » qui présentent une sélection d'expériences.

III PROJET DE PARTENARIAT

Le préalable à toute démarche doit être une connaissance approfondie du milieu concerné, c'est pourquoi nous considérons nécessaire d'évoquer la situation des centres de documentation en Afrique et précisément au Burkina Faso.

1 - SITUATION DU BURKINA-FASO

Au Burkina Faso, l'information documentaire ne tient qu'une place réduite. Le faible niveau voire l'inexistence de centres documentaires bien équipés en est une belle illustration .

A titre indicatif, en mai 1996, le Burkina Faso ne comptait que trois centres de documentation équipés en matériel informatique.

- Le Centre National des Archives
- Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)
- L'Assemblée des députés du peuple

Cependant, avec l'ère des nouvelles technologies, le besoin en information documentaire s'est accru et maintenant le Burkina-Faso, comme beaucoup de pays africains, commence à comprendre l'importance de la documentation comme mémoire des peuples.

Le centre de documentation de la direction du patrimoine culturel (DPC)

Le centre de la DPC, au service du ministère de la communication et de la culture du Burkina Faso voit sa tâche s'accroître rapidement et dépasser ses moyens. Afin que l'appui documentaire au ministère soit assuré dans les meilleures conditions d'efficacité, le centre devra tendre à devenir un véritable centre d'élaboration de synthèses, grâce à une coopération étroite entre les documentalistes afin de fournir des informations pertinentes aux hommes de média.

2 LES OBJECTIFS

L'objectif du projet de partenariat est de :

- Fournir aux utilisateurs les informations et la documentation désirée en attachant une importance particulière aux utilisateurs propres du centre.
- Organiser l'accès aux sources extérieures, aider au transfert des technologies.
- Faciliter la coopération nationale, internationale en matière de documentation , grâce à la normalisation des procédures.

Domaines à couvrir

Les domaines à couvrir doivent correspondre à l'ensemble des sciences et des techniques intervenant dans le développement.

La base de données bibliographiques du réseau Ritimo contient des références qui intéressent les pays du Sud.

Les moyens matériels

1. Le logiciel

Le centre de la DPC devra s'équiper du matériel indispensable à son fonctionnement et avoir un format compatible à celui utilisé par les centres Ritimo afin de permettre la saisie directe des analyses de documents : micro ordinateur, onduleur, imprimante, photocopieur, lecteur de disque optique, modem...

Le choix du logiciel documentaire s'est porté sur le logiciel TEXTO (produit par la société Chemdata) déjà implanté dans les pays francophones et utilisé par le réseau. Il est à noter que le logiciel CDS-ISIS, distribué gratuitement par l'UNESCO, l'est aussi.

Pour résoudre le problème de l'échange d'information entre les centres de documentation équipés de ces deux logiciels, IBISCUS, partenaire de Ritimo a développé *Textosis*, un programme informatique de transferts de données.

3 - MODALITES DE L'ECHANGE

L'échange devra se faire dans les deux sens. Le réseau ne dispose que de ce que chacun y apporte. Cela suppose que chacun apporte soi-même de l'information, du temps, la

description de sa propre expérience. Le Sud devra être producteur et diffuseur d'information.

- la collecte des documents intérieurs et l'accès aux documents extérieurs
- le traitement des documents
- la diffusion de l'information, par des techniques de diffusion modernes devront faire l'objet d'un intérêt soutenu.

Formation

Il est urgent que la formation du personnel soit consentie pour la valorisation des services.

- On s'appuiera au début sur les outils pédagogiques produits en France,
- la formation à l'utilisation de logiciel documentaire afin de pouvoir mieux l'utiliser

Autres initiatives

- Des échanges de périodiques, entre documentalistes.
- Des débats sur des thèmes spécifiques entre documentalistes conduits sur internet ou sur des projets communs à gérer à travers internet par exemple ou d'autres moyens de communication.

IV SEMINAIRE

Thème du séminaire : *Le documentaliste dans la cité : rôle, statut, avenir*

Dans le cadre de la formation continue proposée aux assistants techniques par le bureau de la formation du Ministère de la Coopération, un séminaire de trois jours du 7 au 9 septembre 1998, animé par Ibiscus a eu lieu dans le dit ministère sis au 20 rue Monsieur 75007 Paris.

Objectifs et participants

Ce séminaire avait pour objectif de créer un cadre adéquat de discussion où chacun des participants a pu s'exprimer dans un esprit de coopération et de partage d'expériences qui ont permis de tracer les grandes lignes de la profession.

La rencontre a regroupé autour d'une même table :

- des assistants techniques travaillant dans des centres culturels du Sud
- des coopérants du service national se préparant à travailler dans des centres de documentation du Sud
- des documentalistes de pays francophones d'Afrique et d'Haïti.

Que retenir de ce séminaire-atelier

- Rôle du documentaliste

Ce thème a été abordé au cours de la première séance par une conférence délivrée par le professeur Salim Mokadem, philosophe de profession.

Le bibliothécaire ou documentaliste est une figure de la transmission du savoir. Ce sont des personnages symbolisant à eux seuls : une histoire, un type de société. Il est acteur du savoir.

Dans les pays sous développés, du fait de la rareté des fonds disponibles et des lignes de crédit « réactualisés », la situation est différente.

Le rôle du documentaliste est toujours minimisé. Il faut faire évoluer le métier de documentaliste au Sud à la faveur des nouvelles technologies. Le professionnel du Sud doit se procurer des outils afin de satisfaire les utilisateurs, miser sur la qualité du service.

Il doit évoluer avec cette idée de qualité. Il doit viser la satisfaction de l'utilisateur, car le documentaliste existe s'il fait des services aux usagers.

- Le statut du documentaliste

De manière générale, ce statut est fait sur la base des textes officiels (sauf pour le Sénégal et la Tunisie). On constate que le vocabulaire technique n'est pas utilisé. On ne fait pas la distinction entre les bibliothèques, les archives, et les centres de documentation : ceci est révélateur de la sous-estimation de la profession en Afrique. On ne reconnaît pas l'importance de la profession de manière générale.

Dans les textes officiels, l'accès aux différentes fonctions est soumis à des conditions de formation et de diplômes spécialisés. Ainsi au Sénégal pour exercer la fonction de conservateur, il faut être titulaire d'un diplôme d'archiviste de l'école des chartes ou équivalent.

Seuls le Mali et le Gabon n'exigent pas de diplômes spécialisés.

Ainsi le documentaliste qui est titulaire de son grade comme tout autre fonctionnaire, perçoit un salaire correspondant à son grade.

Pistes et solutions

Il est nécessaire d'avoir en amont, un débat sur la conception de la fonction de documentaliste dans un environnement plus large. L'élaboration d'un nouveau statut du documentaliste est nécessaire. Il aurait pour finalité de renforcer la position - tout au moins administrative et juridique - du documentaliste. Or la difficulté d'application des statuts existants est surtout liée au fait que le droit n'est pas toujours appliqué et est même parfois violé. Il ne s'agit pas de proclamer une règle de droit pour changer les mœurs ou pratiques.

Quelques propositions de démarches nécessaires

- Par son efficacité au travail, son esprit créateur et sa capacité à faire de son service un outil indispensable d'aide à la décision, le documentaliste peut se faire admettre aussi bien par ses collaborateurs immédiats que par sa hiérarchie.

- Par la reconnaissance du service de documentation dans l'organigramme du ministère de tutelle, mais aussi par les dispositions statutaires en vigueur ; Là où il sera possible d'envisager des statuts particuliers ou spéciaux ils seront à encourager.

L'avenir du documentaliste

En amont du problème d'un statut de documentalistes viable en Afrique se pose une série de problèmes généraux liés à :

- la formation ou il y'a nécessité d'ouvrir des écoles de formation à des niveaux supérieurs (licence, maîtrise)
- le recrutement à la fonction publique où il s'agira de faire coïncider le diplôme et la fonction
- l'évolution de carrière : en fonction du manque de perspectives offertes, de promotion et d'augmentation salariale, la personnel documentaliste évolue vers d'autres emplois.
- la reconnaissance et la valorisation de la profession : souvent en Afrique à la frontière d'autres emplois (secrétariat, accueil...), la profession est méconnue malgré l'existence d'associations professionnelles.
- la lente prise en compte de cette profession dans les statuts officiels.
- le rôle des associations professionnelles qui ont pour objectif l'amélioration des conditions de leurs membres.

En conclusion , le documentaliste doit avoir une meilleure formation professionnelle, être un communicateur afin de fournir une information de plus en plus riche et complexe à l'utilisateur de plus en plus pressé.

CONCLUSION

Notre stage au réseau « Ritimo » nous a permis de nous faire une idée sur le caractère des réseaux et l'enjeu que cela constitue pour les pays en voie de développement.

Nous avons pu disposer :

- ✦ de documents rares sur l'Afrique tels que les rapports de mission non publiés.
- ✦ tisser des relations formelles et informelles avec les futurs partenaires impliqués dans des projets de coopération documentaire.
- ✦ approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises à l'ENSSIB.

Ainsi nous pouvons dire, la mise en place d'un réseau documentaire au Burkina Faso est faisable. Il existe dans cette région de l'Afrique un capital documentaire prêt à être utilisé.

Bien que plus exigeante à mettre en oeuvre, la voie informatique influerait plus vigoureusement à moyen et long terme sur le progrès technologique. La possibilité d'obtenir l'apport de bases de données extérieures, valoriserait considérablement le bénéfice que les utilisateurs pourraient tirer d'un tel réseau.

BIBLIOGRAPHIE

- Administration d'un centre de documentation en Afrique*; Inades Documentation, 1989
- BROUSSILLON, Odile** : *Documentation et francophonie : exemple de coopération*; ENSB, 1990.
- CDTM**: Rapport d'activités, Paris, 1997
- CDTM** : Plaquette de présentation
- CEDIDELP** : Rapport d'activités, Paris, 1996, 1997, 1998.
- CONQUY, Beer-Gabel** : *L'information du Tiers Monde et coopération internationale*; La Documentation Française, 1984, (notes et études documentaires n°4751)
- FORGEOT, Alain** : *Monographie du centre de documentation de l'Institut International de Recherche et de Formation Education et Développement (IRFED) : Histoire, activités et analyse « scientométrique » du fonds documentaire*; Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1993, P.68
- Former et apprendre à s'informer: pour une culture de l'information* ; ADBS Editions, 1993 (collection Sciences de l'information).
- GOODY, Jack** : *Entre l'oralité et l'écriture*; PUF, 1994 (collection Ethnologie).
- IRFED** : *Plaquette de présentation* ; Paris, 1991, P.10
- IRFED** : *Rapport d'activités*, Paris, 1996, 1997.
- Le transfert de l'information scientifique et le développement national en Afrique*; Bulletin de l'Unesco, n°5, 1978, P..359-368
- NDIAYE, Massamba** : *Le centre de documentation de recherche du Tiers Monde : mode de gestion et coopération avec les réseaux d'information internationaux*; Ensb, 1979, p.72
- Observatoire des fonctions publiques Africaines** : *Recueil des statuts particuliers des fonctions publiques africaines* ; Cotonou, 1995, P.384
- Pour une noria francophone de l'information : des réseaux documentaires : pourquoi? Comment?* Ministère de la coopération et du développement, 1992 (série Bulletin de liaison; n°8 (collection Réseaux documentaires sur le développement

Rencontres « Culture et documentation »; Ouagadougou, Ministère de la coopération, 1994

RICHER, Suzanne (dir.) : *Documentation et francophonie*; La documentation française, 1989, (collection « Documentation et information scientifique et technique »).

SAGNA, Olivier; DENIS, Jean Pierre : *L'Afrique, les inforoutes et la francophonie*; Documentalistes-Sciences de l'information, vol.33, n°3, 1996, p.142-147

SIMONEAU, Marcel : *La reconnaissance de l'acte professionnel : pour la valorisation de notre savoir faire dans l'organisation*; Argus, vol.24, n°1, janvier-avril 1995, p.36

TREFEU, Thérèse; HUERTA, Mona : *Les centres de documentation sur le Tiers Monde et la mémoire du temps*; Documentalistes-sciences de l'information, vol.30, n°4-5, 1993, P.232-242

PROGRAMME DU STAGE

Du 3 juin au 7 juillet 1998 Centre de documentation du Cedidelp

Tâches Analyse documentaire
Saisie des documents sur le logiciel Texto et CDS-Isis
Classement des documents
Accueil du public

Du 7 juillet au 10 août 1998 Centre de documentation du CDTM

Tâches Analyse et saisie des documents sur le logiciel Texto
Bulletinage des périodiques
Participation à l'élaboration d'un dossier de presse
Profils bibliographiques

Du 10 août au 15 sept. 1998 Centre de documentation de l'IRFED

Tâches Recherche dans la base Ritimo sur des thèmes précis
Saisie des notices sur Texto
Classification
Synthèse du stage et éclaircissements sur des questions
Diverses concernant la vie du réseau

Du 7 au 9 septembre 1998 Séminaire au ministère de la coopération

LISTE DES SIGLES

CCFD	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CDTM	Centre de Documentation Tiers Monde de Paris
CEDIDELP	Centre de Documentation Internationale pour le Développement, les Libertés et la Paix
CICP	Centre International de Culture Populaire
CRID	Collectif des O.N.G de Développement
DPH	Dialogue pour le Progrès de l'Humanité
FPH	Fondation pour le Progrès de l'Homme
IBISCUS	Système d'Information pour le Développement
IRFED	Institut International de Recherche et de Formation Education et Développement
RITIMO	Réseau d'Information Tiers Monde

LISTE DES ANNEXES

- 1 Liste des centres de documentation du réseau Ritimo
- 2 Bordereau d'analyse du réseau Ritimo
- 3 Projet de convention de mise à disposition des outils Ritimo aux partenaires du Sud
- 4 Sources d'informations sélectionnées dans la base Ritimo

LISTE DES CENTRES RITIMO

(septembre 1998)

13 - CDATM
10 rue de la Grande Armée
13001 Marseille
Tél : 04 91 50 32 47
cdatm13@globenet.org

14 - CITIM
38 quai Hamelin
14000 Caen
Tél./Fax : 02 31 83 09 09
citim@globenet.org

16 - GERME
6 bis rue Marengo
16000 Angoulême
Tél : 05 45 92 48 32
Fax : 05 45 38 21 40

17 - CDTM
20 rue Bastion Saint Nicolas
17000 La Rochelle
Tél./Fax : 05 46 41 01 48

17 - CADDES
4 rue Saint Michel
17100 Saintes
Tél./Fax : 05 46 74 00 25
migtu@aol.com

22 - FDTM
30 rue Brizeux
22015 Saint Brieuc
Tél : 02 96 62 21 13

25 - RECIDEV
Les Fougères
35 rue du Polygone
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 05 87
Fax : 03 81 81 98 93

29 - CICODES
15 rue Jean Rameau
29000 Quimper
Tél : 02 98 95 8740
Fax : 02 98 95 10 57

29 - CRIF
59 rue Sébastopol
29200 Brest
Tél : 02 98 41 55 66
Fax : 02 98 02 38 83

31 - CIDES
1 rue Joux Aigues
31000 Toulouse
Tél : 65 61 25 02 32
Fax : 65 62 26 12 18
cides@globenet.org

33 - IATMA
MSI
31 rue Bouquière
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 94 37 71

34 - CDTM
27 bd Louis Blanc
34000 Montpellier
Tél : 04 67 72 12 03
Fax : 04 67 02 40 79
cdtm34@globenet.org

35 - CRIDEV
41 avenue Janvier
35000 Rennes
Tél : 02 99 30 27 20
Fax : 02 99 30 27 60
cridev@globenet.org

37 - CID MAHT
Centre des Halles
Place Gaston Paillhou
Salle 221
37100 Tours
Tél : 02 47 38 35 36
blondeau02@infonie.fr

38 - CIIP
6 rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble
Tél./Fax : 04 76 87 59 79

38 - FAKARAN
Appt. 11.16
100 galerie Arlequin
38100 Grenoble
Tél : 04 76 40 47 05

44 - CRI DU SUD
22 rue des Carmélites
44000 Nantes
Tél : 02 40 12 49 96
Fax : 02 40 48 45 91

49 - AJACS
77 rue Bressigny
49000 Angers
Tél : 02 41 86 03 76

49 - CDTM
5 rue Beurepaire
49400 Saumur
Tél : 02 41 51 07 03

52 - CDTM
58 rue Lamartine
52000 Chaumont
Tél./Fax : 03 25 32 48 00

53 - LES 3 MONDES
12 rue Souchu Servinière
53000 Laval
Tél : 02 43 53 81 54

54 - CLID
29 rue Pixérecourt
54000 Nancy
Tél./Fax : 03 83 37 44 86

56 - CRISLA
1 avenue de la Marne
56100 Lorient
Tél : 02 97 64 64 32
Fax : 02 97 64 24 57
crisla@globenet.org

57 - CDITM
5 rue du Manège
57100 Thionville
Tél : 03 82 34 39 62

59 - CRDTM
23 rue Gosselet
59930 Lille
Tél : 03 20 53 80 14
Fax : 03 20 86 15 56
crdtm@globenet.org

63 - CASI
Local du Mazet
11 rue des Deux Marchés
63000 Clermont Ferrand
Tél./Fax : 04 73 91 47 51

67 - INFODEV
Espace Nord-Sud
17 rue de Boston
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 60 50 30
Fax : 03 88 61 06 55

69 - BTM
10 rue Lanterne
69001 Lyon

69 - CIEDEL
30 rue Sainte Hélène
69002 Lyon
Tél : 04 72 77 87 58
Fax : 04 72 41 99 88
ciedel@globenet.org

69 - COZI
14 bis, Montée Saint Sébastien
69001 Lyon
Tél : 04 78 39 18 03
Fax : 04 78 39 35 54

72 - CDTM
Local Champ Baudry
72200 La Flèche
Tél : 02 43 45 94 89

75 - CDTM
20 rue Rochechouart
75009 Paris
Tél : 01 42 82 07 51
Fax : 01 42 82 03 86

75 - CEDIDELP
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
Tél : 01 40 09 15 81
Fax : 01 44 64 74 14
cedidelp@globenet.org

75 - IRFED
49 rue de la Glacière
75013 Paris
Tél : 01 43 31 98 90
Fax : 01 43 37 54 33
irfed@globenet.org

76 - ADM
17 rue des Galeries
76400 Fécamp
Tél : 02 35 29 29 65
adm.fecamp@wanadoo.fr

78 - ADMPI
1 rue Saint Honoré
78000 Versailles
Tél : 01 53 21 53
admpi@globenet.org

81 - CIDDEV
52 rue du Château du Roi
81600 Gaillac
Tél : 05 63 41 01 14
Fax : 05 63 57 60 05
ciddev@globenet.org

**83 - RENCONTRES AVEC
LE TIERS MONDE**
1 rue Poupé
83300 Draguignan
Tél : 04 94 67 31 03
Fax : 04 94 68 58 36
rtm@globenet.org

86 - ORCADES
12 rue des Carmélites
86000 Poitiers
Tél : 01 49 41 49 11
Fax : 01 45 52 22 66
orcades@globenet.fr

87 - POINT RENCONTRE
37 rue de la Boucherie
87000 Limoges
Tél./Fax : 05 55 32 58 76

95 - LA CASE
Centre Culturel S. Signoret
avenue Foch. BP 25
95440 Ecouen
Tél : 01 39 92 57 32
Fax : 01 34 38 03 88
lacase@globenet.org

Centres associés

43 - ADECOM
43140 Saint Victor-Malescours

69 - VSF
14 avenue Berthelot
69361 Lyon cedex 07
Tél : 04 78 69 79 59
Fax : 04 78 69 79 56
vsfdoc@globenet.org;
vsft@globenet.org

74 - GRAD
228 rue du Manet
74130 Bonneville
Tél : 04 50 97 08 85
gradfr@compuserve.com

75 - ATM
63 bis rue du Cardinal Lemoine
75005 Paris
Tél : 01 42 34 99 09
Fax : 01 42 34 99 01
atm@globenet.org

75 - ENDA TIERS MONDE
5 rue des Immeubles industriels
75011 Paris
Tél : 01 44 93 87 40
Fax : 01 43 72 16 81
enda.del@globenet.org

94 - ORCHIDEES
23 rue Pierre Curie
94200 Ivry
Tél : 01 46 71 82 53
Fax : 01 46 72 51 00

Coordination du réseau

Bernard Salamand
8 boulevard Roger Salengro
38100 Grenoble
Tél./Fax : 04 76 70 27 67
ritimo.bs@globenet.org

Coordination des bases de données du Ritimo

Nathalie Samuel
Le bois de Mounic
33210 Fargues
Tél./Fax : 05 56 62 36 36
ritimo@globenet.org

RITIMO - BORDEREAU D'ANALYSE

ZONE DE GESTION

Notice (NOT) Bordereau (BOR)
Producteur (PRD) Destinataire (DEST)

ZONE DE DESCRIPTION

Type du document (DT) Date de péremption (PER)

Auteur moral (AM)

Auteur physique (AU)

Titre original (OT)

Titre traduit (TI)

Collection (COL)

Lieu de publication (LPU)

Editeur (EDI)

Titre du périodique (JT)

Date de publication (DP) Volume (VOL)

Numéro du périodique (NUM) Nombre de pages (NBR)

Langue originale (LA)

Notes (NOTES)

ISBN ISSN

ZONE D'ACCES AU DOCUMENT

Cote (COT)

VII

Pour cet article, je ne sais pas comment on peut concrétiser un apport dans le domaine de la formation (problème de l'éloignement, sauf si tu veux aller en Afrique par exemple ou quelqu'un du centre parrain). Soutien par courrier, e-mail, envoi de doc ?

Je pense que, sur ce sujet, il faudra trouver des financements. Mais le contact direct sera indispensable ; la télé-formation ne me paraît pas suffisante. Il faudra étudier formation dans le pays du centre parrainé ou formation en France : A Montpellier, nous avons commencé à former la stagiaire de la LDDF en lui montrant pendant deux semaines le fonctionnement quotidien du Centre et les principes de classification. La formation informatique est envisagée mais sans date précise. (CDTM 34)

Article 4 **Mention d'origine**

Toutes les productions utilisant les notices des bases RITIMO doivent porter la mention : « Extrait de la base de données RITIMO ».

Toutes les productions utilisant la base de données DPH doivent porter la mention : « Extrait de la base de données DPH ».

Article 5. **Droits de propriété**

Les notices des bases de RITIMO ne peuvent être ni copiées, en dehors des copies de sauvegarde, ni cédées à quiconque par l'organisme du Sud.

La base de données DPH ne peut être ni copiée, en dehors des copies de sauvegarde, ni cédée à quiconque par l'organisme du Sud.

Article 6 **Rupture de la convention**

Si l'organisme du Sud désire mettre un terme à la présente convention, il devra en avertir son centre parrain qui informera le réseau RITIMO. Les échanges seront alors stoppés. En outre, l'organisme du Sud devra s'engager à ne plus utiliser la base de données RITI pour des usages extérieurs, à l'exception des références correspondant à son fonds documentaire.

Article 7. **Subventions**

Le centre parrain et l'organisme du Sud signataire peuvent, chacun de leur côté, rechercher des subventions pour financer les termes de cette convention (envoi de documents, etc.).

Il faudra aussi envisager un projet global Ritimo à présenter à un/des financeurs. (CDTM 34)

Article 8. **Modifications**

Les termes de cette convention peuvent être modifiés par les centres adhérents au réseau RITIMO, les modifications étant adoptées à la majorité simple des centres adhérents, sous réserves de ratification par le Conseil d'Administration du RITIMO.?

Article 9 **Membre Partenaire**

Par la signature de la présente convention, l'organisme du Sud devient « membre partenaire » du réseau RITIMO

A, le

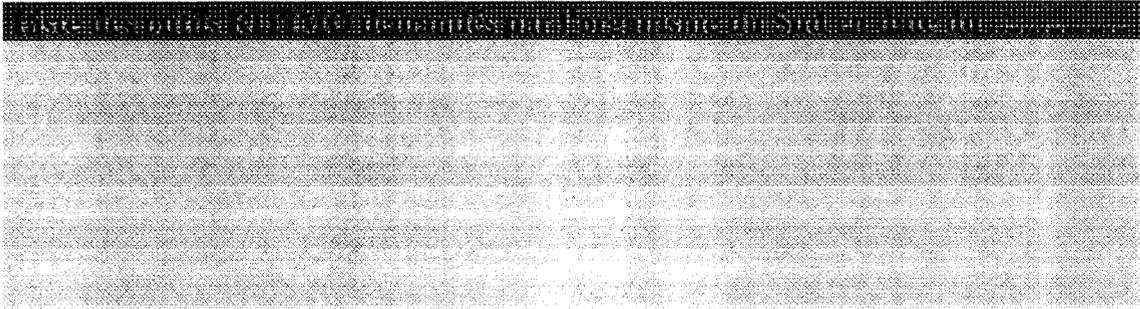
A....., le

III

Pour le centre parrain

Pour

Cachet et signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »



SOURCES D'INFORMATION : Références sélectionnées dans la base de données bibliographiques du réseau RITIMO

1. L'information sur la santé en Afrique : Guide des ressources françaises

PARIS, GRET; EDUCATION ET ECHANGES, 1986, 79 P.

Ce guide se propose de faciliter la diffusion de l'information sur la santé entre l'Afrique et la France. Une première partie donne notamment la liste des répertoires, centres de documentation, banques de données, organismes spécialisés dans l'édition, la recherche, etc. Dans la seconde partie, chaque centre fait l'objet d'une notice précise sur ses activités et les services qu'on peut en attendre. En annexe, rapport de synthèse et recommandations du congrès de Cotonou de 1985 qui est à l'origine de ce guide.

AFRIQUE; FRANCE / SANTE
REPertoire; INFORMATION; AUDIOVISUEL; PRESSE; MATERIEL PEDAGOGIQUE; DOCUMENTATION; ONG
(Rédacteur de la fiche : IRFED)

2. Sources d'information sur l'Afrique noire francophone et Madagascar

PORGES, Laurence; ORSTOM

PARIS, LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1988, 389 P.

Guide destiné aux chercheurs et étudiants. La première partie comprend les sources au niveau général et régional et la deuxième celles pour chacun des 18 pays retenus. Sources répertoriées : instituts de recherche, universités, sociétés savantes et associations scientifiques, archives et manuscrits, bibliothèques et centres de documentation, publications et journaux officiels, répertoires de thèses et bibliographies.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE; MADAGASCAR / GENERALITES
REPertoire; INFORMATION; DOCUMENTATION; BIBLIOGRAPHIE
(Rédacteur de la fiche : IRFED)

3. Base de données de la CNUCED concernant les mesures commerciales

CNUCED BULLETIN, 1988/06, n°244, P. 1-4

La CNUCED a récemment lancé une base de données rassemblant l'ensemble des informations sur les mesures non tarifaires applicables au commerce international.

MONDE / INFORMATION
INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; COMMERCE INTERNATIONAL; CNUCED
(Rédacteur de la fiche : CDTM)

4. Une vraie base de données

FACHET, Nicole

AFRIQUE INFORMATIQUE, 1988/07, n°2, P. 7-8

48 000 références et résumés d'articles et livres sur les pays du Tiers-Monde ont été mis en mémoire à l'initiative du ministère de la coopération : c'est la banque de données Ibisus.

FRANCE; TIERS MONDE / INFORMATION
INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; COOPERATION
(Rédacteur de la fiche : CDTM)

5. Répertoire des fournisseurs d'information francophone pour le développement

AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

PARIS, ACCT, 1989, 996 P.

Notices descriptives de 1000 centres dans 36 pays francophones d'Afrique, Asie, Amérique et Europe, susceptibles de fournir de l'information en français utile au développement.

BELGIQUE; BENIN; BURKINA FASO; BURUNDI; CAMEROUN; CANADA; CENTRAFRIQUE; CONGO; COTE D'IVOIRE;
DJIBOUTI; EGYPT; FRANCE; GABON; GUINEE; GUINEE BISSAU; LIBAN; LUXEMBOURG; MALI; MAROC; MAURICE;
MAURITANIE; NIGER; PAYS BAS; RWANDA; SENEGAL; SEYCHELLES; SUISSE; TCHAD; TOGO; TUNISIE; ZAIRE /
INFORMATION
INFORMATION; INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; DEVELOPPEMENT; REPertoire; FRANCOPHONIE
(Rédacteur de la fiche : CEDIDELP)

IV

6. Les réseaux

RICHER, Suzanne; TESSIER, Yves; BIDEF, Jean-Claude; GUIGNARD, Michel
AFRIQUE CONTEMPORAINE, 1989/07, n°151, P. 135-159

Dossier comprenant 4 articles : Philosophie d'un réseau : la BIEF ; L'internationalisation comme facteur de valorisation du RESADOC ; Pour et par des géologues : le réseau PANGIS ; IBISCUS : un système d'information au profit des PED.

Présentation des banques de données : BIEF, RESADOC, IBISCUS, PANGIS...

*AFRIQUE; FRANCE / INFORMATION
INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; FRANCOPHONIE*
(Rédacteur de la fiche : SILO)

7. Le transfert d'ist et la constitution de bases de données africaines : nécessité d'une démarche intégrée

GIOVANNETTI, Jean-François; LISETTE-VIDAL, Aline; ROUX-FOUILLET, Jean-Paul
AFRIQUE CONTEMPORAINE, 1989/07, n°151, P. 103-114

En annexes : descriptif du format BABINAT (Outil pour les réseaux documentaires nationaux).

Les actions de la coopération française dans le domaine de l'IST (Information scientifique et technique) se sont souvent traduites par la mise en place de superstructures mal intégrées dans un contexte national peu structuré. Dans cet article, les auteurs donnent des exemples de réseaux documentaires intégrés : MESIRES au Cameroun, CIDST à Madagascar...

*AFRIQUE; MADAGASCAR; CAMEROUN;; FRANCE / INFORMATION
INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; COOPERATION; AIDE AU DEVELOPPEMENT*
(Rédacteur de la fiche : SILO)

8. L'information en partage

PARIS, MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES; MINISTERE DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT; MINISTERE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE, 1991, N.P.

Dossier sur l'offre française en information spécialisée pour le développement :

- * Les acteurs de la coopération française
- * Les périodiques
- * Les bases de données
- * Les produits documentaires
- * La formation
- * Les contacts...

Adresses - Cartes.

Cet ouvrage permet de connaître ce dont dispose la France en matière d'information spécialisée, élément déterminant du développement économique, social et culturel d'un pays.

*TIERS MONDE; FRANCE / INFORMATION
COOPERATION; DOCUMENTATION; INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; FORMATION; REPERTOIRE; RELATION NORD
SUD*

(Rédacteur de la fiche : SILO)

9. Echanges de données : le faire-savoir

SOURCES UNESCO, 1991/05, n°26, P. 7-16

Dossier comprenant notamment les articles suivants :

- * Le Pacifique, les livres et les élèves (Joe Hallein)
- * Un logiciel à la page (René Lefort)
- * Le boom de l'information spécialisée (Infographie de A. Darmon)
- * L'arbre, la forêt et l'archiviste.

Les banques de données sont aujourd'hui très utilisées et très demandées dans tous les domaines. Elles possèdent des informations fiables et permettent de répondre à des questions diverses et précises en un temps record. Mais puiser dans les informations que recèlent les banques de données, les bibliothèques, les centres de documentation, demande des moyens considérables (humains, techniques ou financiers...).

Ces ressources manquent dans les pays en développement. Plusieurs projets auxquels participent l'Unesco s'efforcent de combler ce manque.

*TIERS MONDE; MONDE / INFORMATION
INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; BIBLIOTHEQUE; INFORMATION; UNESCO; PROJET DE DEVELOPPEMENT*

(Rédacteur de la fiche : SILO)

IV

10. Profils geo-documentaires des Etats francophones du Sud

BIEF

OTTAWA, BIEF, 1991/07, 119 P.

Cartes.

BIEF = Banque internationale d'information sur les Etats francophones, Ottawa, Canada.

Ce document dresse l'inventaire pour chacun des 35 Etats de leurs ressources documentaires : bibliothèques nationales, universitaires, archives administratives, etc. Il recense également les formations en information documentaire, les associations professionnelles dans ce domaine, la législation du dépôt légal et le profil télématique par pays. Ces tableaux nationaux permettent d'identifier les disparités régionales, nationales voire continentales et sont un outil de gestion essentiel à la planification d'une programmation documentaire nationale efficace.

TIERS MONDE; CANADA / INFORMATION
BIBLIOTHEQUE; INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; FRANCOPHONIE

(Rédacteur de la fiche : CIEDEL)

11. Sourcebook on sustainable development (Répertoire des sources sur le développement durable)

IISD

WINNIPEG, INTERNATIONAL INSTITUTE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT, 1992, 134 P.

IISD = International Institute for Sustainable Development.

Appendices.

Ce répertoire des sources d'informations relatives au développement durable dans le monde contient une bibliographie sur les médias traditionnels (livres, presse), sur les sources audiovisuelles et sur les réseaux de banques de données spécialisées dans ce secteur. Des appendices offrent des études plus précises sur différents réseaux informatiques existant dans ce domaine.

MONDE / INFORMATION
PRESSE; AUDIOVISUEL; INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; RESEAU D'INFORMATION

(Rédacteur de la fiche : CEDIDELP)

12. Sources d'information francophones pour le développement

IBISCUS; AIRES

PARIS, MINISTERE DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT, 1992/02, 345 P.

Ce répertoire comprend cent seize fiches descriptives d'organisations capables de répondre rapidement à des demandes extérieures et vingt-trois fiches descriptives de banques de données, de CD-ROM, classées par grands domaines. Une centaine de références bibliographiques d'annuaires, de répertoires et de manuels de base complète cet ouvrage.

FRANCE; TIERS MONDE / INFORMATION
REPERTOIRE; FRANCOPHONIE; DOCUMENTATION; INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

(Rédacteur de la fiche : CDTM)

13. Percée des banques de données

S.B.

JEUNE AFRIQUE ECONOMIE, 1994/02, n°176, P. 68-69

Si la plupart des banques de données existant en Afrique sont de taille modeste, d'importants progrès ont été réalisés et de véritables réseaux nationaux se mettent en place.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE; FRANCE; CANADA / INFORMATION
INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; BIBLIOTHEQUE; COOPERATION; RESEAU D'INFORMATION

(Rédacteur de la fiche : CDTM)

IV

14. Guide des sources d'information

DUBOIS, Sophie; ZBINDEN, Madeleine

PARIS, CFPJ, 1995, 452 P.

Sixième édition. Mise à jour arrêtée au 15 septembre 1994.

Plus de 1 600 centres de documentation et d'information situés dans toute la France sont répertoriés dans ce guide qui propose en outre une sélection de banques de données accessibles par Minitel ainsi que quelques librairies spécialisées. Sont couverts les domaines les plus divers classés par thèmes depuis "administration" jusqu'à "urbanisme", en passant par "drogue", "justice-police" ou "tiers monde-coopération-développement", ainsi que par continents (généralités et pays).

FRANCE; MONDE / INFORMATION

REPERTOIRE; BIBLIOTHEQUE; INFORMATION; DOCUMENTATION; INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

(Rédacteur de la fiche : IRFED)

15. Cameroun : Sources d'information pour les opérateurs du développement

JANNES-OBBER, Emmanuelle

PARIS, IBISCUS, 1995, 130 P.

Le présent guide recense près de 140 organismes et détaille le contenu de plus de 60 bibliothèques et centres de documentation. Le but de cet ouvrage est de fournir aux opérateurs économiques, aux bibliothécaires et aux documentalistes, un guide sur les sources d'information, dans les domaines économique, législatif et social, disponibles au Cameroun. C'est aussi un répertoire qui entend faciliter l'accès à l'information économique, scientifique et technique nécessaire à tout projet de développement.

CAMEROUN / INFORMATION

INFORMATION; DEVELOPPEMENT; DOCUMENTATION; BIBLIOTHEQUE

(Rédacteur de la fiche : CEDIDELP)

16. Répertoire d'information sur les droits de la personne en Francophonie

ACCT; BIEF

OTTAWA, BIEF, 1995, 287 P.

3 index : organisations, sigles, centres de documentation.

Ce répertoire recense les organisations gouvernementales, les ONG et les centres de documentation oeuvrant dans le domaine des droits de la personne aussi bien au niveau national qu'international. Les informations compilées dans cette 2ème édition émanent de plus de 40 pays francophone (France, Canada, Afrique, Moyen-Orient...) et de quelques 8 organisations inter-Etats.

MONDE / POLITIQUE

REPERTOIRE; FRANCOPHONIE; DROIT DE L'HOMME; ONG; ORGANISATION GOUVERNEMENTALE; DOCUMENTATION

(Rédacteur de la fiche : CEDIDELP)

17. 15 ans de recherches urbaines dans les pays en développement : 1980-1994. Architecture, urbanisme, construction

MILBERT, Isabelle; BIANCHI, Geneviève

PARIS, MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, 1995/03, 535 P.

Bibliographie commentée et classée par thème. Liste des séminaires et colloques qui ont eu lieu dans cette période 1980-1994. Adresses des centres de documentation et des banques de données sur ce thème.

TIERS MONDE / ENVIRONNEMENT

URBANISATION; VILLE; BIBLIOGRAPHIE; RECHERCHE; TECHNOLOGIE APPROPRIEE; ARCHITECTURE; HABITAT; COOPERATION; MILIEU URBAIN; PED; INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

(Rédacteur de la fiche : CDTM 34)

18. Systèmes d'information et questions de développement

CAHIERS DES SCIENCES HUMAINES, 1996, VOL. 32, n°4, P. 735-911

Dossier comprenant notamment les articles suivants :

- * Les systèmes d'information : fausses évidences, contraintes et réalités
- * Systèmes d'information et observatoires en sciences sociales : Quel impact sur les démarches de recherche ?
- * Système d'informations urbaines ou système de penser la ville ? ...
- * Le système d'information géographique de Quito
- * Systèmes d'information formels et informels : La régulation des marchés céréaliers au Sahel
- * Quels systèmes d'information pour les politiques de lutte contre la pauvreté ?
- * Le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO.

Bibliographies.

Le concept de "système d'information" s'est développé parallèlement à l'information des organisations. Il n'a donc "de raison d'exister qu'en relation avec un système de décision (ou d'analyse dans le cas de la recherche) qu'il complète pour constituer un système de gestion (ou de recherche) efficient". Les articles rassemblés dans ce numéro montrent que le monde des systèmes d'information et des observatoires va des enquêtes les plus traditionnelles -même si une nouvelle dénomination pourrait laisser supposer de nouvelles fonctionnalités- à des réalisations novatrices, parfois même "téméraires" sur le plan méthodologique ou institutionnel. Les articles retenus pour ce numéro l'ont été pour leur représentativité des approches, des thèmes et des pratiques.

MONDE; COTE D'IVOIRE; EQUATEUR; SAHEL / INFORMATION
INFORMATION; INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE; RESEAU D'INFORMATION; RECHERCHE; URBANISATION;
GEOGRAPHIE; MARCHÉ LOCAL; CEREALE; PAUVRETE; FAO; RESERVE ALIMENTAIRE; ENQUETE; METHODOLOGIE

(Rédacteur de la fiche : IRFED)

19. L'Internet et l'Afrique : ressources documentaires

HUMBAIRE, Bernard

AFRIQUE CONTEMPORAINE, 1997/04, n°182, P. 47-62

Liste des sites spécialisés. Bibliographie.

Cet article a pour but de faire connaître aux utilisateurs les principales ressources documentaires accessibles sur le Web. Du fait du sous équipement informatique et de télécommunications embryonnaires, peu de pays d'Afrique subsaharienne ont réellement accès à Internet. Toutefois, les opérateurs publics, les organisations internationales et les ONG ont mis en place des programmes pour développer le réseau.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE / INFORMATION
RESEAU DE COMMUNICATION; DOCUMENTATION

(Rédacteur de la fiche : CDTM34)

20. La coopération documentaire internationale : acteurs et enjeux

ADBS

PARIS, ADBS, 1997/06, N.P.

Journées du colloque international IDT 1997 (02/06/97).

Aujourd'hui, l'explosion de l'information amène à former des réseaux pour gérer ces flux et coordonner les actions. Ce document propose donc plusieurs exemples de coopération documentaire internationale qui ont donné de bons résultats et doivent encourager à poursuivre dans cette voie.

BENIN; HONGRIE; PEROU; EUROPE / INFORMATION
COOPERATION; DOCUMENTATION; RESEAU D'INFORMATION

(Rédacteur de la fiche : CEDIDELP)

~~102~~

21. Inforoutes : Pour l'Afrique, c'est maintenant ou jamais

EUREKA, 1997/06, n°21, P. 11-15

Dossier comprenant les articles suivants :

- * L'Afrique face au défi des nouvelles technologies
- * Télévision : le numérique et le sous-équipement de l'Afrique
- * Comment les nouvelles technologies vont bouleverser notre vie. Statistiques.

Les nouvelles technologies peuvent donner une formidable chance de progresser. Mais elles peuvent aussi être facteur de chômage et il est à craindre qu'elles ne creusent l'écart entre pays développés et pays en développement. Les pays francophones d'Afrique subsaharienne restent sous-équipés en matière de télécommunications malgré les plans de développement. D'énormes investissements sont nécessaires en équipement et en formation. La situation dans ce domaine sur le continent africain est toutefois disparate selon les pays.

*AFRIQUE; AFRIQUE SUBSAHARIENNE / INFORMATION
RESEAU DE COMMUNICATION; RESEAU D'INFORMATION; INFRASTRUCTURE; CHOMAGE; RELATION NORD SUD;
BIBLIOTHEQUE; TELEVISION; INFORMATION; FRANCOPHONIE; DEPENDANCE; DEPENDANCE CULTURELLE*

(Rédacteur de la fiche : CIEDEL)

22. Sources bibliographiques sur la microfinance

FOURNIER, Yves; IRAM

PARIS, IRAM, 1997/09, 7 P.

Outre des références bibliographiques (revues et ouvrages) concernant la microfinance, cette sélection comporte une liste de bases de données, un relevé de comptes rendus de séminaires et ateliers, et l'indication de réseaux, centres de recherches, ONG.

*MONDE / ECONOMIE
BIBLIOGRAPHIE; EPARGNE; CREDIT; FINANCEMENT; COOPERATIVE; BANQUE; INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE;
CONFERENCE*

(Rédacteur de la fiche : IRFED)